

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Régie des annonces:

Publicitas Avenue de la Gare - Sion
TéL. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc
Correspondants à l'Étranger.

Annances : La ligne millimétrée: Canton 5 ct., Suisse 100.
Étranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

ET DE SION

Téléphone 2.19.05
Administration, Rédaction
Expédition, etc.

Compte de Chèq. postaux II c 17 48
Imprimerie Gessler, Sion

ABONNEMENTS :

SUISSE 1 an Fr. 9.— avec Bulletin officiel Fr. 18.50
6 mois „ 5.— „ „ „ 7.—
3 mois „ 2.75 „ „ „ 3.75
ETRANGER : un an Fr. 17.—

Vers des négociations

La cessation du combat en France --- L'Angleterre continue la lutte

Devant une nouvelle phase de la guerre

(De notre correspondant attitré)

La deuxième partie de la grande campagne de l'ouest est terminée victorieusement, dit le haut commandement de l'armée du Reich allemand; l'ennemi fuit en abandonnant tout son armement... La troisième partie de la campagne comprenant la destruction définitive de l'ennemi a commencé...

Et il est de fait que les troupes allemandes sont déjà dans Paris, déclarée ville ouverte, cela afin d'éviter les destructions dont on peut supposer toute l'horreur. Et l'armée du Reich poursuit sa route, victorieuse, plus bas, à l'ouest et au sud.

La France se trouve donc certainement dans la plus grave des situations, autant militaire qu'au point de vue du moral des troupes et de la population. Déjà l'on peut se demander ce que sera la prochaine paix. A ce sujet, le chef allemand aurait déclaré qu'il ne veut pas conclure un traité qui serait un super-Versailles; il veut rentrer dans ses colonies et imposer « une paix juste et équitable » pouvant assurer au monde une longue période de cette tranquillité que désire l'Allemagne.

Mais, n'est-ce pas là précisément la paix que voulait toute l'Europe avant le chaos de 1939? Dès lors, que sortira-t-il exactement de la fin de cette lutte décisive marquant, selon le général Brautschitz, la plus glorieuse victoire allemande de l'histoire! Sera-ce vraiment une paix fertile et bienfaisante?

Est-ce à dire que la France et l'Angleterre vont renoncer à la lutte?

Elles déclarent, au contraire, plus ferme que jamais, leur volonté inébranlable de maintenir indissoluble leur union pouvant libérer la civilisation du cauchemar de la guerre. « La guerre continuera, disent-elles, jusqu'à notre victoire. »

Reste à savoir si des circonstances très proches permettront la persistance de pareilles résolutions après les incontestables victoires successives de l'armée allemande occupant une grande partie du territoire de l'Europe, sans compter que l'entrée en guerre de l'Italie aggrave d'une façon notoire la situation des Alliés. Pour la redresser, il faudrait le génie militaire d'un grand chef... sinon, l'héroïsme a aussi des limites, et l'on peut entrevoir le moment où, livrée à ses seules forces, la France pourrait ne plus être à même de tenir contre un ennemi d'une supériorité numérique absolument écrasante, et dont la rapidité, grâce à une préparation d'une extraordinaire préparation, a fait de surprenants exploits.

Aujourd'hui, l'Allemagne, qui n'a même pas engagé toutes ses forces, prépare sans doute de nouveaux succès, aussi rapides que retentissants pour abattre complètement la France et se lancer ensuite, et en dernier, contre l'Angleterre.

Ce que sera cet ultime effort, l'avenir seul nous le dira; mais on peut être certain d'une chose: c'est qu'il sera formidable! L'Allemagne sait, en effet, que le sort de la guerre par elle déclanchée, en dépend. Une seule chose l'inquiète, peut-être encore: c'est l'attitude future des Etats-Unis. C'est là ce qui explique la hâte que met le chancelier du Reich à convaincre l'opinion américaine que Berlin ne songe qu'à entretenir les relations les plus cordiales avec Washington, sans la moindre intention agressive. Fort et résolu, le Reich sait d'ailleurs que l'avance allemande ne pourra pas être retardée, ni surtout arrêtée. Berlin lance toutes ses forces, rapidement, résolument, car elle n'ignore pas les dangers de la guerre d'usure, ni ceux de la menace Roosevelt qui, quoi qu'en dise le chan-

celier, pourrait, à la longue, influer sur l'issue finale de la guerre actuelle.

Une intervention des Etats-Unis serait-elle donc le dernier espoir des Alliés? Pareille intervention est-elle, du reste, probable? Nous avouons ne pas trop y croire. La doctrine de Monroe n'est pas encore déracinée de l'autre côté de l'Océan. Certes, les nécessités économiques sont, de nos jours, telles que les affaires de l'Europe ne sauraient guère demeurer indifférentes à l'Amérique. On lui fournira donc des armes en quantité illimitée, mais, de là à déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Italie, il y a un pas à franchir qui pourrait bien n'être pas du goût, sinon de Roosevelt, mais en tous cas pas du Congrès, ni du peuple américain. Le splendide isolement n'est pas encore mort. Et même s'il l'était, l'Oncle Sam saurait le faire ressusciter. Il vote 15 millions de dollars pour son armement, mais il fait tout son possible, rien de plus, pour les démocraties, et cela se comprend. Par contre, et ceci est tout naturel, la Grande-Bretagne met tout en œuvre pour seconder son allié, dont la « retraite victorieuse » inquiète tout le monde, sauf M. Churchill qui adressait à M. Reynaud un message de réconfort, renouvelant sa promesse de poursuivre la lutte coûte que coûte, partout, jusqu'à ce que la France se tienne aussi droite et sûre, dans toute sa grandeur.

Il est certain que la lutte n'est pas finie, loin de là. Elle ne fait que commencer dans la Méditerranée et voici que déjà l'Espagne occupe Tanger, internationalisé par la conférence d'Algésiras. C'est qu'en effet, l'Espagne ne goûtait pas beaucoup cette situation dans sa zone marocaine, et elle s'est hâtée d'occuper cette position à l'entrée de la Méditerranée, en face de Gibraltar.

Ce geste pourrait bien faire sortir Madrid de son état de non-belligérance et l'obliger à se prononcer nettement pour l'un ou pour l'autre des belligérants, ce qui n'est pas de nature à simplifier le problème, car il est encore des peuples qui estiment que l'on ne vient pas à bout de toutes les résistances, simplement avec du matériel de guerre. L'esprit ne saurait sombrer. Le drapeau de guerre du Reich a beau flotter sur le château de Versailles, ou sur la tour Eiffel, il n'en chassera jamais l'esprit du siècle de Louis XIV, ni de l'histoire en général. Cela est si vrai, qu'il convient de relever le geste des soldats allemands, qui, à leur entrée à Paris, ont rendu un hommage aux soldats français morts pendant la grande guerre, en faisant monter la garde devant le tombeau du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe et devant les Invalides où repose Napoléon.

Ce sont peut-être de tels gestes qui se font la vraie base de la paix à venir, autrement inébranlable que toutes les signatures des diplomates plus ou moins conscients de la formidable responsabilité qu'ils encourent devant le Tribunal de l'histoire!

C'est, en effet, à plus d'une maladresse de leur part que l'on doit la machine de guerre que nous voyons actuellement dans toute l'horreur de son œuvre destructive. Nous saurons bientôt si le nouveau Gouvernement français, présidé par le maréchal Pétain estime qu'il pourra encore affronter cette puissance conquérante dont un seul homme, Adolf Hitler, a su personnifier l'âme germanique.

Mais ce nouveau dieu ne craint-il pas les rocs blancs de la perfide Albion, seuls peut-être capables de briser les chars qu'eussent enviés tous les conquérants du passé!

Mais, demeurant seule après la défaite de la France, l'Angleterre viendra-t-elle à bout de son redoutable ennemi?

Alexandre Ghika.



MARECHAL PETAIN

C'est une bien douloureuse situation que celle dans laquelle se trouve ce héros de la première guerre européenne. Vainqueur en 1918, il doit demander la paix 22 ans plus tard.

Le maréchal Pétain juge qu'il faut tenter de cesser le combat

Le maréchal Pétain, premier ministre de France, a déclaré, à la radio: « Il faut tenter de cesser le combat ».

Il a ajouté que, la nuit dernière, il est entré en négociations avec l'ennemi « entre soldats » pour voir s'il était possible de parvenir à un accord.

Voici le texte de l'allocution prononcée par le maréchal Pétain:

« Français, à l'appel de M. le président de la République, j'assume, à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli ses devoirs vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

« En ces heures tristes, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.

« C'est le cœur serré que je vous dis qu'il faut tenter de cesser le combat. Je me suis adressé, cette nuit, à l'adversaire pour savoir s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

« Que toute la France se groupe autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et que les Français fassent taire leurs angoisses pour n'obéir qu'à la voix dont dépend le destin de la patrie. »

La contribution de la France à la lutte

Dans le discours qu'il a prononcé, le maréchal Pétain, après avoir mis en relief le magnifique courage avec lequel s'est battue l'armée française, a signalé la contribution que celle-ci a donnée aux armées alliées.

La situation militaire commentée par Berlin

Le D. N. B. écrit entre autres:

« Les armées françaises se trouvent en pleine dissolution. Il n'est plus question d'une résistance ordonnée par une direction centrale. Toutefois, il est vrai que des unités de troupes isolées de l'adversaire ont encore résisté désespérément: il s'agit là d'actions locales sans aucune liaison entre elles, qui ne peuvent arrêter la poussée considérable de l'armée allemande. Le succès de la journée, c'est l'avance des troupes mobiles en direction du haut plateau de Langres et c'est l'arrivée, près de Besançon, des troupes allemandes à la frontière suisse, de sorte que les détachements français qui se trouvent dans la ligne Maginot, sur le Haut-Rhin et dans tout le système des fortifications, ne pourront plus battre en retraite. Le long du Haut-Rhin, dans la région de Verdun, en passant par la Sarre, un seul cercle énorme est scellé, ce qui aura pour effet de cerner un nombre considérable de soldats français, qui ne pourront plus s'échapper. »

Le Conseil d'Etat du Valais à la population valaisanne

Chers concitoyens,

I. DEFENSE AERIEENNE

A la suite des survols et des bombardements exécutés sur notre territoire par des avions étrangers, notre population civile a pu se demander pourquoi « l'alarme » n'a pas été donnée et quelle conduite elle aurait dû tenir en pareil cas.

Le Conseil d'Etat se fait un devoir de rappeler à cette occasion, au peuple valaisan, que les survols et la chute de quelques projectiles sur notre territoire, pendant l'état de neutralité, ne doivent pas nécessairement être considérés comme des actes hostiles volontaires.

Lorsque ces cas se présentent, les centrales de renseignements militaires ne donneront pas, dans la règle, l'ordre d'alarme.

Elles le donneront toutefois, exceptionnellement:

a) si les avions étrangers se livrent manifestement à des actes hostiles volontaires;

b) s'ils pénètrent sur notre territoire en formations considérables;

c) s'ils se dirigent vers des objets militaires importants, et dans des conditions météorologiques telles qu'on ne puisse croire qu'ils se sont égarés.

Mais que, si le signal d'alarme ait été donné ou non, il faut considérer que le survol du territoire suisse peut entraîner certains dangers. Chacun a donc l'obligation de se comporter d'une façon adéquate.

S'il est tiré sur des avions ou si l'on perçoit un grand bruit de moteur, on se réfugiera spontanément dans les abris et les caves.

Il est interdit de demeurer en place par curiosité et plus encore de se placer aux fenêtres ou sur les balcons.

Nous vous invitons à revoir à ce sujet l'affiche « défense aérienne » qui se trouve dans toutes les maisons.

2. UN DEVOIR PATRIOTIQUE

Les mesures prises aussi bien par les autorités civiles que par les autorités militaires pour empêcher les étrangers d'abuser de notre hospitalité, sont de nature à tranquilliser

de façon complète notre population.

Toutes les précautions sont prises pour parer aux dangers d'une cinquième colonne et notre Peuple peut avoir confiance en la vigilance de ses autorités.

Il est, dès lors, pour lui un devoir patriotique de garder plus que jamais une attitude calme et digne, attitude indispensable aux heures tragiques que nous traversons.

Nous devons surtout nous rappeler que la neutralité intégrale dont se prévaut notre pays nous donne non seulement des droits, mais aussi des obligations.

Cette neutralité nous impose, entre autres, le devoir de nous montrer corrects et bienveillants à l'égard de tout étranger respectueux de nos traditions, de nos coutumes et de nos lois.

A côté du droit évident de juger les actes d'un régime ou d'un pays sous l'angle de la morale chrétienne, nous devons nous interdire de prendre ostensiblement et bruyamment parti pour tel ou tel belligérant.

Nous devons, aujourd'hui, plus que jamais nous rappeler les sages avis donnés aux Confédérés par ce grand patriote que fut le saint Ermete du Ranft: « Ne vous embarrassez pas disant-il, de la politique des autres nations. »

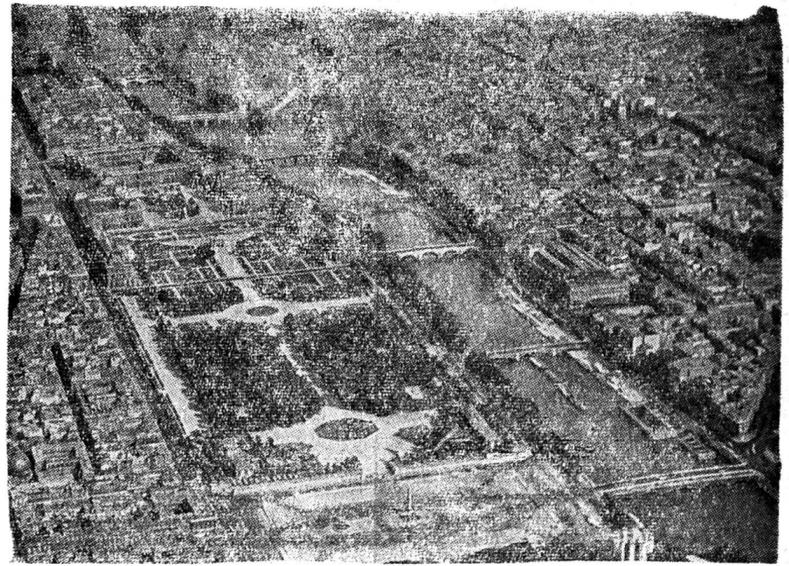
Le Conseil d'Etat invite de façon pressante la population valaisanne à s'abstenir de toute manifestation hostile à l'égard de qui que ce soit et à éviter ainsi de rendre plus difficile la situation politique et économique de notre pays.

Une agitation stérile, des discussions et des polémiques violentes, ne peuvent que favoriser les desseins des éléments de désordre et de ceux qui voudraient entraîner la Suisse dans la conflagration qui ensanglante l'Europe. Elles sont particulièrement regrettables et déplacées quand elles s'adressent à des pays dont l'amitié nous est précieuse.

Donné en Conseil d'Etat, à Sion, le 14 juin 1940.

Le Vice-Président du Conseil d'Etat:
C. PITTELOUD

Le Chancelier d'Etat:
R. de PREUX.



UNE VUE AERIEENNE DE PARIS

Au premier plan: la place de la Concorde et, à l'arrière-plan, les Tuileries et le Louvre

La Grande-Bretagne continuerait la lutte

Le correspondant diplomatique de l'agence Reuter écrit:

« Après une enquête auprès des milieux autorisés de Londres, on apprend que l'opinion du gouvernement britannique est toujours exprimée dans la déclaration publiée à Londres, dimanche soir, qui dit que la Grande-Bretagne est fermement résolue à continuer la lutte jusqu'à la victoire. Cette déclaration dit notamment:

« Dans leur résolution inébranlable de gagner la victoire à n'importe quel prix, le gouvernement et l'Empire ont l'appui de leur

peuple uni. Le gouvernement britannique et l'Empire britannique sont résolus à continuer la lutte. »

Le matériel américain serait repris par l'Angleterre

Dans les milieux commerciaux de Wall Street, on déclare que le gouvernement britannique a l'intention de prendre en livraison toutes les fournitures commandées aux Etats-Unis par la France et d'acheter, en outre, tout ce que les Etats-Unis pourront produire en plus. La commission d'achat anglo-française a passé pour 1600 millions de dollars de commandes de matériel de guerre. Il s'agit notamment d'avions.

Egypte et Italie

On mande de Rome au Deutsche Nachrichten Bureau:

Le gouvernement égyptien a adressé au gouvernement italien, par l'intermédiaire du ministre d'Italie au Caire et du ministre d'Egypte à Rome, une note destinée à une publication officielle dans laquelle il déclare:

A la suite de l'entrée en guerre de l'Italie, le gouvernement égyptien a décidé, se basant sur le traité d'alliance anglo-égyptien, de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement italien. Le Parlement égyptien a pris connaissance de cette décision. La Chambre et le Sénat, au cours de leurs séances

du 12 juin, ont approuvé la déclaration suivante du premier ministre:

1. L'Egypte veut maintenir son alliance avec la Grande-Bretagne, respecter ses obligations et s'efforcer, à l'intérieur de ses frontières, d'aider son allié et de lui fournir toutes les facilités qu'elle formuleraient.

2. L'Egypte n'entrera en guerre que si elle est attaquée sous ces trois formes par l'Italie

a) si les troupes italiennes envahissent le territoire égyptien; b) si l'Italie détruit des villes égyptiennes par des bombardements; c) si l'Italie entreprend des attaques aériennes contre des objectifs militaires égyptiens.

Pour l'armistice

L'Espagne intermédiaire

Après le Conseil des ministres, le maréchal Pétain a annoncé que la France était entrée en rapport avec l'Allemagne par l'intermédiaire de l'Espagne.

Dans les négociations franco-allemandes, une importance toute particulière s'attache à la personnalité du général Franco, qui est l'ami personnel du maréchal Pétain.

Les négociations seront facilitées à Bordeaux par l'ambassadeur d'Espagne, M. Lequerica.

La réunion Hitler-Mussolini

Le chancelier Hitler et M. Mussolini se sont rencontrés à Munich, mardi, pour examiner la demande du maréchal Pétain. M. Mussolini est arrivé en gare de Munich, à 15 h. Les deux chefs d'Etat furent l'objet d'interminables acclamations de la foule. Ils eurent tout d'abord un entretien en tête à tête, au Führerbau, puis la conférence fut élargie par la présence du comte Ciano, de M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, puis de M. Buti et Viletti, du ministre italien des affaires étrangères, le général de Castiglione, l'amiral de Courten, le général Perino et, du côté allemand, le général von Keitel, le général Bodenschatz et le Dr Dietrich, chef de la presse du Reich, M. Gaus, sous-secrétaire d'Etat, M. von Doernberg, chef du protocole, M. Alfieri, ambassadeur d'Italie, et M. von Mackensen, ambassadeur d'Allemagne.

Hitler et Mussolini se sont mis d'accord mardi, au cours de leur entretien de Munich, sur l'attitude des deux gouvernements à l'égard de la demande d'armistice de la France.

La capitulation complète serait exigée

(Extel). — L'impression s'affirme de plus en plus à Londres, sur la base d'informations de bonne source, que la capitulation complète de la France sera exigée. On souligne, à ce propos, que la déclaration du ministre français des affaires étrangères selon laquelle la France n'accepterait que des conditions honorables, a provoqué une vigoureuse campagne à Rome et à Berlin contre le chef du gouvernement et plus particulièrement contre le général Weygand, ce dont il faut conclure que la demande du maréchal Pétain sera repoussée.

Les conditions que prévoit la presse italienne

« Le Lavoro fascista », parlant des décisions qui vont être prises à Munich, estime que l'unique entre elles sera la cession par la France de ses ports aux forces italo-allemandes. Cette cession est nécessaire aux puissances de l'Axe pour pouvoir continuer la lutte contre l'Angleterre et surtout pour une attitude de vigilance à l'égard des Etats-Unis. C'est pour cela que l'avance des troupes du Reich, en ayant perdu tout caractère de combat, se poursuit régulièrement, et l'on arrivera probablement à l'occupation de tout le territoire français.

Il faut annoncer les décisions prises à la France

(United Press.) Bien que M. Hitler et M. Mussolini se soient mis d'accord sur les conditions qui seront transmises à la France, aucun armistice n'a été annoncé jusqu'à présent et les milieux autorisés déclarent qu'un certain temps sera nécessaire avant que l'on arrive, de part et d'autre, à un accord sur ces conditions.

Après la conférence entre le Duce et M. Hitler, la première démarche sera de transmettre ces conditions à la France. Si elle les accepte, les hostilités cesseront immédiatement. Si elle les refuse, l'armée allemande continuera ses opérations jusqu'à ce que la France soit entièrement occupée.

Les milieux bien informés retiennent généralement qu'une capitulation sans conditions sera imposée à la France et que l'Allemagne ne se laissera pas entraîner dans des pourparlers inutiles. Il est très probable que pendant l'entrevue entre M. Hitler et M. Mussolini, la discussion ne s'est pas limitée aux conditions de paix, mais a eu une plus grande portée.

En attendant la réponse

Entre temps, le gouvernement français a dicté un ordre d'armée enjoignant à la marine, à la flotte et à l'armée de terre de poursuivre opiniâtement la résistance tant que l'armistice n'aura pas été conclu. En aucun cas, l'armée ne doit se laisser leurrer par un espoir prématuré.

On apprend en même temps à l'E. M. G. français, que les gros des forces d'occupation de la ligne Maginot a pu évacuer cette dernière et opérer sa jonction avec l'armée française. Le flanc nord de l'armée a réussi à rompre le contact avec l'ennemi et à rallier les forces principales.

La France veut la paix dans l'honneur

M. Baudoin, ministre des affaires étrangères, s'est adressé lundi soir à la nation française:

Le maréchal Pétain, déclara-t-il notamment, a dit au pays la signification profonde du rassemblement de toutes les forces françaises. A l'heure où l'existence de la France se trouve menacée, le gouvernement réuni autour de chefs glorieux, fait appel aux volontés de discipline et d'abnégation des Français. C'est parce qu'il a confiance d'être en pleine communion avec le cœur même du pays que le gouvernement peut et doit regarder en face les graves conséquences de l'heure. Il ne prendra les décisions nécessaires, quelles qu'elles soient que dans l'honneur.

Notre pays connaît toutes les misères de l'invasion. Il n'est pas un Français qui n'ait à subir des sacrifices pour lui et, ce qui est plus, pour des êtres qui lui sont chers. Il

n'est pas un Français qui ne soit résolu à ce que, dans cette suprême adversité, la France conserve sa dignité, son courage et sa foi dans l'avenir. C'est parce qu'il est sûr de cette discipline, sûr de cette résolution, sûr de la volonté indépendante du pays, que le gouvernement demeure au milieu de vous pour partager les souffrances de la patrie et remplir la cruelle mission de demander à l'ennemi à quelles conditions pourrait être interrompu le carnage de nos enfants. C'est la tête haute, fier de l'héroïsme déployé sans compter par nos armées que le gouvernement accomplit cette démarche.

L'ennemi n'a pas atteint notre moral. Nous n'avons succombé que sous l'écrasante supériorité de ses effectifs et de son matériel. Nos troupes, épuisées de fatigue, ne pouvaient être relevées. Les Français se sont trouvés presque seuls devant les 80 millions d'Allemands auxquels est venue s'ajouter la menace de l'armée italienne.

Sans doute, nous avons reçu l'aide de nos alliés de Grande-Bretagne, dont la flotte, unie à la nôtre, n'a jamais perdu la maîtrise des mers, dont les troupes et l'aviation ont partagé nos combats, ainsi que de la Pologne, de la Norvège, de la Hollande et de la Belgique. Insuffisamment préparées aux méthodes de la guerre moderne, nos amis n'ont pu apporter en temps utile le concours nécessaire à l'avant-garde que constituait l'armée française.

Voilà pourquoi le gouvernement a dû demander à l'ennemi quelles seraient ses conditions de paix. Mais il n'a pas pour autant abandonné la lutte ni déposé les armes. Le pays est prêt à rechercher dans l'honneur les moyens de mettre un terme aux hostilités. Il n'est pas prêt et ne sera jamais prêt à accepter des conditions déshonorantes, à abandonner les libertés suprêmes de notre peuple, à trahir l'âme de la France. Si on contraint les Français à choisir entre l'existence et l'honneur, conclut M. Baudoin, leur choix est fait. Par leur sacrifice total, c'est l'âme de la France, et de tout ce qu'elle représente pour le monde, qu'ils auront sauvé.

Appel au calme des Français

Un communiqué officiel invite les Français à rester chez eux et non à courir les routes. Les évacuations volontaires, précise le communiqué, apportent une gêne considérable et menacent de désorganiser la vie de chaque département. Rien ne justifie, au surplus cette sorte d'émigration. Le gouvernement, conclut le communiqué, entend maintenir l'ordre et il le maintiendra.

La tragique situation militaire qui a motivé la demande de Pétain

C'est la gravité de la situation des armées françaises qui explique que le maréchal Pétain se soit adressé à l'adversaire pour lui demander s'il était prêt à rechercher avec lui, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

En effet, les armées françaises ne forment plus un front ininterrompu. Elles se trouvent séparées en 4 groupes entre lesquels se trouvent des trous profonds, et elles risquent ainsi d'être victimes des manœuvres allemandes.

M. Hitler parlera à Versailles

Le « Secolo Sera » écrit que l'on prépare au château de Versailles, l'appartement qu'habitera le chancelier Hitler, qui prononcera un important discours dans la salle des Glaces, le 28 juin, date de la signature du pacte de Versailles en 1919, et où, en 1871, a été proclamé l'Empire allemand. La mission d'Hitler d'anéantir le traité de Versailles sera ainsi accomplie.

La réponse du Reich

Après avoir conféré avec le Duce, dans l'après-midi de mardi, et constaté l'accord de leur point de vue, le chancelier Hitler a transmis au gouvernement espagnol, pour être remis au gouvernement français, les premières exigences des pays de l'Axe pour accorder l'armistice demandé par le maréchal Pétain. On ne connaît pas encore exactement les termes de ces exigences.

Le Conseil des ministres de France s'est réuni ce matin, à 9 h., à Bordeaux, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Il a pris connaissance des communications du Reich relatives aux conditions de cessation des hostilités.

Le Reich est prêt à discuter dès que les noms des plénipotentiaires français seront connus. Le gouvernement allemand fixera la date et le lieu de la rencontre avec les représentants de la France.

Les conditions

Un journaliste italien croit savoir qu'il y aura une mainmise militaire et économique sur la France, dans toutes les villes et les ports de telle façon que la France ne puisse pas venir en aide à l'Angleterre. Le travail et toute l'activité dans le commerce et l'industrie doivent être immédiatement repris sous le contrôle de l'Axe.

C'est un plan d'occupation italo-allemande qui aurait pour but l'isolement complet de l'Angleterre.

DERNIERE HEURE

Un communiqué de source anglaise annonce que des avions ennemis ont attaqué un district oriental anglais causant de gros dégâts. Cependant 7 avions allemands auraient été abattus.

Les Allemands continuent leur avance en France et maintiennent toutes leurs positions.

La guerre

Les Allemands à Pontarlier

Des troupes rapides allemandes ont atteint lundi Pontarlier au sud-est de Besançon jusqu'à la frontière suisse.

Ainsi, la tenaille autour des forces ennemies se trouvant en Alsace et en Lorraine s'est fermée.

Les Allemands dans le Jura

Les troupes allemandes ont pénétré dans tout le Jura français. Les fortifications de Joux, près de Pontarlier sont tombées. On signale un grand exode de la population civile française qui fuit devant l'invasisseur, aux postes-frontières du Creux (Vaud) et des Verrières (Neuchâtel). Conformément aux conventions internationales sur le traitement des internés civils, on n'autorisera que l'entrée, en Suisse, des femmes, des enfants et des vieillards. Les réfugiés du sexe masculin, ne peuvent bénéficier de cette mesure que s'ils n'ont pas encore 18 ans, ou sont âgés de plus de 65 ans.

Le tunnel Frasne-Vallorbe

Les Français ont fait sauter, lundi soir, le tunnel du Frasne-Vallorbe, inauguré le 15 mai 1915, en pleine guerre. Précédemment, la ligne internationale Milan-Paris passait par Pontarlier; le tunnel du Mont-d'Or, dont on parlait depuis 1900, devait éviter des rampes de 10 pour mille du Vallorbe-Pontarlier et raccourcir le trajet Paris-Lausanne d'une heure environ. Ce tunnel, entreprise française uniquement, était long de 6097 mètres et à double voie. Une dizaine d'ingénieurs, jusqu'à 1200 ouvriers, la plupart italiens, y travaillaient.

Le Creusot serait aux mains des Allemands

Le D N B communique: Les fortifications de Belfort et de Dijon ont été prises. D'autre part, le Creusot est tombé aux mains des troupes allemandes avançant de la Bourgogne dans le sud.

L'avance allemande

Le communiqué français de mardi soir dit que l'ennemi est parvenu aujourd'hui, après une action violente contre nos éléments de reconnaissance à s'enfoncer profondément en Normandie et en Bretagne. Les éléments avancés ont atteint Cherbourg et Rennes. Sur la Loire moyenne, l'ennemi a pu établir, au cours de la journée quelques têtes de pont entre Orléans et Nevers. Entre la Loire et les Vosges, les masses de l'ennemi ont continué à s'avancer vers le Jura. Des combats se poursuivent en Alsace et en Lorraine où nos troupes contiennent l'ennemi.

M. Pomaret, ministre de l'intérieur, a prononcé un appel invitant les Français à ne pas quitter leurs résidences, même si leurs localités sont sur le point d'être occupées par l'ennemi. La place du peuple français n'est pas sur les routes. En conséquence, le gouvernement a proclamé que toutes les villes françaises sont vides ouvertes. Ainsi les Français seront en sûreté chez eux.

Des troupes françaises encerclées en Lorraine

(DNB.) Une partie des troupes françaises, encerclées en Alsace et en Lorraine, ont tenté, lundi, d'enfoncer les lignes allemandes, près de Vesoul, en direction du plateau de Langres. Cette attaque a été repoussée avec des pertes énormes pour les Français. Les Allemands ont fait 20,000 prisonniers. Près de Nevers, ils se sont emparés de cent chars d'assaut, dont plusieurs de plus de 70 tonnes.

Communiqué français de lundi soir

Datée de Bordeaux, une situation militaire de lundi soir dit notamment:

» Notre marine est intacte. Notre aviation, dont les pertes ont été compensées, est encore puissante, malgré son infériorité numérique. Si douloureuse que soit la décision prise, il n'y en avait pas d'autre, dans l'état d'épuisement de nos réserves.

» Pour prendre pareille décision et la mener jusqu'à son terme, il faut à la France et à son gouvernement, un degré de courage et d'abnégation qui doivent imposer le respect de toutes les opinions.»

La réponse de M. Roosevelt

Dans son câblogramme à M. Paul Reynaud, le président Roosevelt avait réitéré « l'admiration toujours croissante du peuple et du gouvernement américain pour le courage resplendissant avec lequel les armées françaises résistent à l'invasisseur. » Puis, il poursuivait:

« Je désire réitérer aussi en termes les plus emphatiques, qu'en faisant tout l'effort possible, dans les conditions actuelles, le gouvernement des Etats-Unis a rendu possible aux armées alliées, au cours des semaines qui viennent, l'envoi d'avions, d'artillerie et de munitions de toute sorte, et que ce gouvernement, aussi longtemps que les gouvernements alliés continueront de résister, redoublera ses efforts dans cette direction. Je crois possible de le dire que chaque semaine qui s'écoulera verra un matériel additionnel en route pour les nations alliées.»

M. Roosevelt déclarait ensuite que le gouvernement des Etats-Unis ne reconnaîtra pas la validité des tentatives quelconques d'enfreindre par la force l'indépendance et l'intégrité territoriale de la France et il ajoutait:

« Je puis vous assurer qu'aussi longtemps que le peuple français continuera de défendre sa liberté qui constitue la cause des institutions populaires dans le monde entier, aussi longtemps restera-t-il assuré que les fournitures lui seront envoyées des Etats-Unis en quantités et en espèces toujours plus croissantes. Je sais que vous comprendrez que ces déclarations ne comportent pas d'implication d'engagements militaires. Seul le Congrès peut prendre de tels engagements.

Une déclaration Churchill

Dans une allocution radiodiffusée, prononcée lundi soir, M. Churchill a dit notamment: « Les nouvelles de France sont très mauvaises et le terrible malheur qui frappe le vaillant peuple français m'afflige profondément. Rien ne changera nos sentiments à son égard, ni notre certitude que le génie de la France se relèvera. Ce qui est survenu en France ne modifie en rien notre détermination et les buts de l'empire britannique. Nous sommes devenus les seuls champions de maintenant en armes pour défendre la cause du monde. Nous ferons de notre mieux pour être dignes de ce grand honneur. Nous défendrons notre île et avec l'empire britannique autour de nous, nous continuerons à combattre. Nous sommes sûrs qu'en fin de compte tout ira bien. »

« C'est maintenant l'heure de la lutte contre l'Angleterre »

Devant la grandeur de l'événement de ce jour, dit-on dans les milieux romains, il n'est pas possible de faire des prévisions sur ses conséquences. Les hypothèses que l'on pourrait émettre ne reposeraient, en effet, sur aucune base sérieuse, car seuls les collaborateurs intimes du Duce et du Führer connaissent les principes qui détermineront l'histoire de la nouvelle Europe. Il convient cependant de noter que la capitulation de la France vient clore le premier chapitre de la grande crise qui annera une nouvelle physionomie et une nouvelle vie au continent européen.

C'est maintenant la lutte contre la Grande-Bretagne qui commence, la lutte contre la puissance responsable du conflit actuel.

La presse italienne souligne que, douze jours après le début de la campagne de France et six jours après l'entrée en guerre de l'Italie, l'armée française est obligée de déposer les armes. La capitulation de la France, disent les journaux, a une signification qui dépasse les considérations d'ordre militaire. C'est un vieux monde qui s'écroule sous la poussée irrésistible d'une jeune révolution, issue du peuple italien, et qui s'est propagée en Allemagne, victime elle aussi des injustices de Versailles.

Le « Giornale d'Italia » écrit: « Encerclée par les puissances de l'Axe, la France voit s'écrouler son système politique et militaire. »

La tâche confiée à l'Italie

La rubrique politique de la radio romaine a été consacrée lundi soir à la décision de la France de déposer les armes.

Après avoir rendu hommage au maréchal Pétain, à son équilibre et à son sentiment d'humanité, la radio de Rome a annoncé que le Duce est sur le point de dicter, avec son allié Hitler, les conditions de la paix. Mais la fin de la guerre avec la France n'est pas la fin de la guerre tout court. Il reste l'Angleterre, il reste l'hégémonie britannique. Il faut contraindre à la capitulation l'Empire britannique, un Empire de 500 millions d'hommes. Cette tâche sera en grande partie confiée à l'Italie.

Après avoir déclaré que les vainqueurs traitent avec déférence le maréchal Pétain, la radio italienne a fait observer que la France devra pas moins subir le châtiment pour

vingt années d'erreurs et elle a rappelé comment Paris, par une méconnaissance réelle de la situation européenne, a toujours contesté les justes revendications et les aspirations naturelles de l'Italie.

« Avec la chute de la France, a terminé la radio de Rome, un pilier de la vieille Europe est tombé. La nouvelle géographie de demain sera sans doute moins artificielle que celle créée à Versailles. »

A propos d'une « Union franco-britannique »

M. Churchill a proposé, tout dernièrement, de réunir en une seule nation, sous le nom d'« Union franco-britannique », les deux grands empires. Cette suggestion est née de pourparlers entre M. Churchill d'une part et M. Reynaud et plusieurs membres de son cabinet d'autre part. M. Reynaud fut un partisan enthousiaste de ce vaste projet.

Au cours d'une des dernières séances du Conseil de guerre allié, il fut proposé que, sur la base de ce projet, le gouvernement de l'Union aurait son siège à Londres. En considération de la percée allemande sur le front français et de l'offensive à revers contre la ligne Maginot, on estima qu'il était inutile d'exposer l'armée et la population française à un sanglant sacrifice et qu'il valait mieux abandonner la lutte sur territoire français, pour poursuivre la guerre sur mer et dans les colonies, où les Alliés possèdent de formidables réserves.

Le premier ministre Reynaud était tout disposé à accepter ce plan à l'élaboration duquel il avait personnellement contribué. Tandis que les détails lui étaient communiqués de Londres à Bordeaux par courrier aérien, il éprouva, de la part d'une partie de son cabinet une telle opposition qu'il ne lui resta plus qu'à démissionner.

Là-dessus vint la décision du commandement militaire de demander un armistice. De la réponse à cette demande dépendra la création de l'Union franco-britannique.

Le nouveau gouvernement français

Voici la liste complète du nouveau gouvernement français:

Présidence du Conseil: maréchal Pétain; Ministre d'Etat, vice-président du Conseil: M. Chaunteps.

Justice: M. Frémicourt, premier président à la Cour de cassation.

Défense nationale: général Weygand. Guerre: général Colson.

Marine marchande et militaire: amiral Darlan.

Air: général Pujo. Affaires étrangères: M. Paul Baudoin.

Intérieur: M. Pomaret. Finances et commerce: M. Bouthillier.

Colonies: M. Albert Rivière, député. Education nationale: M. Albert Rivaud, professeur à la Sorbonne.

Travaux publics et transmission: M. Frossard. Agriculture: M. Chichery, député.

Travail: M. Février, député. Anciens combattants et familles françaises: M. Ybarnegaray.

Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil: M. Albert, maître honoraire des requêtes au Conseil d'Etat.

Sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés: M. Schumann.



C'EST À PEINE À CROIRE, PAUL!

JE CROYAIS QUE TA CHEMISE ÉTAIT BLANCHE, JUSQU'AU MOMENT OÙ JE L'AI VIS À CÔTÉ DE CELLE DE TON AMI ANDRÉ, LAVÉE AVEC RADION!

Il est des femmes qui croient: « blanc est blanc », jusqu'au jour où elles comparent leur linge à celui de leur voisine, lavé avec Radion. Elles voient alors la grande différence que fait Radion. La douce mousse parfumée de Radion traverse le tissu, dissout et emporte la saleté. Et lorsque la saleté a complètement disparu, le linge est d'un blanc éblouissant, le blanc Radion. Achetez un paquet de Radion pour votre prochaine lessive.



Radion lave plus blanc

Pour tremper, la soude à blanchir OMO

Chronique économique

Vers un rationnement accru de la benzine

On sait que jusqu'ici, le rationnement de la benzine était valable pour deux mois. A partir du 1er juillet, la période de rationnement sera réduite à un mois, vu l'irrégularité des importations d'essence; l'entrée en guerre de l'Italie va naturellement aggraver les difficultés auxquelles se heurte notre approvisionnement. En outre, les détenteurs de véhicules à moteur doivent s'attendre à une diminution des quantités qui leur sont accordées. Ils savent que les autorités témoignent de la compréhension nécessaire pour les vœux des automobilistes. Mais les importations doivent être, comme précédemment, affectées à la constitution de réserves, et ce n'est que lorsque la totalité de l'importation pourra être mise à la disposition des intéressés.

CONFÉDÉRATION

LA MORT DU PROFESSEUR LANDRY

A Lausanne, est décédé, lundi, dans sa 65e année, M. Jean Landry, professeur ordinaire d'électrotechnique à l'Université de Lausanne, directeur de l'école d'ingénieurs de Lausanne et créateur de l'entreprise de la Dixence président et administrateur délégué de l'Energie ouest-suisse, docteur h. c. de l'Université de Neuchâtel et membre de nombreuses commissions fédérales.

Etiquettes de vin en tous genres à l'Imprimerie Gessler - Sion
Nouvelle collection -- Nouveau et joli choix

Concert donné au bénéfice de la 1^{re} division

(Corr.) Ce samedi, 15 juin, la salle du Casino d'Yverdon était archi-bondée d'une foule de militaires et de civils venus acclamer « la Chanson Valaisanne » et oublier, en sa vibrante et enthousiaste compagnie, les noires inquiétudes de la semaine écoulée...

Le rideau s'est levé sur la gracieuse phalange de chanteuses parées des plus beaux atours de leurs vallées respectives: fichus, tabliers, corselets brodés, coiffes et bergères, rien ne manquait à ce charmant tableau coloré et chatoyant.

Dès les premières notes de cet ensemble vocal de premier ordre, le public fut conquis; les chansons villageoises et populaires, au nombre de 25, furent chaleureusement applaudies, et presque toutes bissées!

M. Haenni, professeur et directeur de ce groupe, est arrivé à un résultat surprenant; les voix sont souples, nuancées, la diction parfaite; les soprani sont de cristal, les alti d'or; basses et ténors, de bronze.

Dans son répertoire, rien de banal, rien de recherché; c'est la vraie chanson de folklore dans toute sa pureté et sa sincérité.

Impossible de tout citer de ce charmant programme. J'ai goûté particulièrement le « Contrebandier », « Les filles d'Evône », « Sous les tilleuls en fleurs », « Pus d'amour, plus de roses », « Si j'étais be gir » « Rêve, parfum », « Gli vechi neri », magistralement enlevé, enfin, gros succès « les trois tam-

bours », avec accompagnement... de tambours, en l'occurrence, un gosier parfaitement approprié. Les Solistes, dans leurs originales productions, et surtout les airs de Hackbrett déchainèrent des tempêtes d'applaudissement. Ce beau concert se termina sur la note purement patriotique: chœurs chantés à la gloire de notre cher et beau pays!!

Le lendemain, geste délicat. La Chanson valaisanne prêta son concours à la grand'messe; ce fut une pure réjouissance religieuse et artistique accordée aux nombreux fidèles réunis en ce jour de fête épiscopale en l'honneur de Monseigneur Besson.

M. le curé Roulin remercia de tout cœur la Chanson valaisanne d'avoir contribué, par sa présence, à l'édification de cette cérémonie. Avant de quitter Yverdon, les aimables chanteurs se rendirent à l'hôpital et rejoignirent le cœur des malades et de tous ceux qui eurent le privilège de les entendre.

Certainement, cet intermède musical leur aura laissé, de ce dimanche, un souvenir bienfaisant! J'oubliais de mentionner le petit concert de bienvenue aux Yverdonnois, donné en plein air, le samedi après-midi.

Puissions-nous entendre encore souvent la « Chanson Valaisanne », mais, espérons-le, dans d'autres circonstances, sans demeurer dans la crainte du lendemain.

J. Wasem.

L'INSTRUCTION MILITAIRE PRÉPARATOIRE

La « Feuille fédérale » vient de publier le texte officiel de la nouvelle loi (modification de la loi sur l'organisation militaire) introduisant, à titre obligatoire, l'instruction militaire préparatoire. Le délai d'opposition court jusqu'au 10 septembre 1940. Après les vifs débats qu'a suscités au cours de la dernière session des Chambres fédérales l'adoption de ce projet de loi, on prendra connaissance avec intérêt de son texte définitif. Le voici:

La Confédération veille, d'entente avec les cantons, à ce que tout Suisse, dès l'âge de 16 ans, jusqu'à ce qu'il soit en âge de servir, reçoive une instruction militaire qui le prépare au service. La Confédération prend à sa charge les frais de l'instruction militaire préparatoire.

L'instruction militaire préparatoire comprend les cours suivants: l'enseignement de la gymnastique pour les jeunes gens de 16, 17 et 18 ans; les cours pour jeunes tireurs de 17 et 18 ans; le cours préparatoire militaire pour les jeunes gens de 19 ans reconnus aptes au service.

Des examens obligatoires ont lieu annuellement pour pousser les jeunes gens à pratiquer la gymnastique avant d'être astreints au service militaire. Seuls sont tenus de suivre les cours de gymnastique les jeunes gens qui n'ont pas obtenu les résultats minimums à ces examens. La participation aux cours pour jeunes tireurs et aux cours préparatoires militaires est obligatoire.

Les officiers subalternes et les officiers de l'élite sont tenus de donner, dans les cours préparatoires militaires, l'enseignement dont ils sont chargés par les autorités militaires, de la Confédération et des cantons. Un examen des aptitudes physiques a lieu lors du recrutement. Les cours d'instruction militaire préparatoire ne doivent être donnés qu'exceptionnellement le dimanche.

La Confédération subventionne de même les associations et encourage, en général, tous les efforts qui, dans l'intérêt de la défense nationale, visent à donner une éducation physique aux jeunes Suisses ayant accompli leur scolarité obligatoire.

L'ARRIVÉE EN SUISSE DES REFUGIÉS

A la frontière suisse, ce sont des arrivées incessantes de réfugiés. On en reçoit à chaque heure au Locle, aux Verrières, aux Brenets, à Vallorbe. La population neuchâteloise et vaudoise des régions frontalières, dans un élan unanime de sympathie, s'est portée à leur aide en ces heures tragiques. On ra-

conte des scènes douloureuses qui marquent la fuite de ces pauvres gens. Certains ont marché une nuit durant avant d'arriver à la frontière suisse.

Vers 19 heures, lundi, est arrivé à Neuchâtel, un train venant de Porrentruy, qui amenait, avec des réfugiés, environ 300 soldats français et quelques officiers. Les militaires français ont été réconfortés et envoyés dans des cantonnements pour y passer la nuit puis ils ont été dirigés à l'intérieur du pays.

Dans la journée de lundi on signale encore que plus de 3000 réfugiés civils venant de la Franche-Comté et de la Haute-Alsace sont arrivés à Porrentruy.

VALAIS

ON DÉCOUVRE UN SQUELETTE

Une vieille fille, Mlle Crésence Martig, âgée de 65 ans, le cerveau un peu détraqué, avait disparu de la circulation depuis quelque temps et malgré toutes les recherches effectuées on n'avait pas réussi à découvrir sa trace. On supposait qu'elle avait dû faire une chute en montagne. Aujourd'hui, le mystère qui planait sur sa disparition s'est éclairci: Une patrouille de soldats a découvert son cadavre, réduit à l'état de squelette dans la région au-dessus de Moirel, d'où la vieille fille était originaire.

BRIGUE — Le tronçon Oberwald-Andermatt

Vendredi dernier a eu lieu le premier essai du tronçon Oberwald-Andermatt sur la ligne de la Furka. Les représentants de l'Office fédéral ont assisté aux essais et ont également étudié l'électrification et l'exploitation du parcours de l'Oberalp pendant toute l'année.

NATERS — Un enfant renversé

Un camion militaire a renversé un enfant qui jouait sur la place du Marché. L'enfant a été blessé à la tête et souffre de nombreuses contusions. On déplore que les enfants ne pensent pas au danger qu'ils courent en jouant sur la chaussée.

LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE

Le doryphore a été découvert ces derniers jours dans quelques localités du Bas-Valais et son apparition dans d'autres communes, surtout dans celles où le parasite a été combattu l'année passée, est à prévoir.

Nous invitons tous les propriétaires de cultures de pommes de terre à prendre garde à ce parasite et à en signaler immédiatement la découverte aux agents locaux de leur commune respective. Les noms des agents lo-

caux sont sur les affiches doryphoriques se trouvant à divers endroits, dans les communes. Ces agents donneront aux cultivateurs les instructions nécessaires concernant le traitement des foyers découverts.

Les cultivateurs désirant faire un traitement préventif de leurs cultures contre le doryphore peuvent se procurer les produits nécessaires, arséniate de plomb spécial contre le doryphore ou autre arséniate, auprès du commerce local.

Station cantonale d'Entomologie: Dr R. Clausen, Châteauneuf.

Chronique séduinoise

Pour nos mobilisés

La collecte organisée par la Société suisse des Commerçants de Sion a produit le joli montant de frs 261.—. Cette somme a été versée à notre Secrétariat Central pour être répartie entre nos sociétaires mobilisés et leurs familles, se trouvant dans la gêne, par suite de la mobilisation.

Société suisse des Commerçants, Section de Sion.

Encore une violation aérienne

Au moment où notre journal était sous presse, lundi, vers 17 h., l'alerte a été donnée en ville par la sirène. Elle a duré trente minutes. Cette alerte a été provoquée par le passage de 5 avions étrangers, dont un bombardier, qui depuis le Haut-Valais étaient probablement descendus jusqu'à Chamonix. C'est sur le chemin du retour qu'ils ont été aperçus.

Auto contre camion

A la sortie de la ville, direction nord-ouest, au lieu dit « Platta », près du garage des frères Kaspar, une voiture automobile, appartenant à M. Sch., de Vevey, conduite par M. T., de Corsier s. Vevey, a violemment heurté une camionnette que pilotait le jeune Charles K., mécanicien à Sion et appartenant à M. M., de Loèche.

Pas de blessés à déplorer, mais dégâts matériels. L'auto a une aile courbée, les phares enfoncés et le calandre du radiateur endommagé.

LE TEMPS

Une très légère hausse du baromètre semble n'indiquer qu'une amélioration lente du temps couvert, orageux et assez frais qui domine dans nos régions.

Hier, à Sion, maximum de la température, +22,5. Ce matin +15, à 7 h.

EGLISE RÉFORMÉE
Ce soir, 20 h. 30, Recueillement et prière.

Un soutien sûr pour l'écolier



Tout ce qui se passe actuellement dans le monde n'a pas allégé le programme des études. Celui-ci est toujours aussi chargé et l'écolier qui veut réussir doit bûcher.

Comment peut-on fournir à ces jeunes organismes, déjà éprouvés par la croissance, les forces nécessaires pour «tenir». Donnez-leur tout simplement, matin et soir, 2 à 3 cuillerées d'Ovomaltine dans leur tasse de lait.

Grâce à un procédé délicat de fabrication, l'Ovomaltine associe intactes toutes les substances nutritives des aliments naturels les meilleurs, tels que le malt, le lait, l'œuf et un peu de bon cacao.

Elle contient donc vivantes la lécitine du jaune d'œuf qui tonifie les nerfs, la diastase, c'est-à-dire le ferment digestif du malt, les graisses, l'albumine du lait et de l'œuf et les vitamines naturelles A et B1.

Très digestible et entièrement assimilable, l'Ovomaltine profite immédiatement à l'organisme. En d'autres termes, elle constitue l'aliment d'appoint indispensable, car elle nourrit et fortifie à la fois.

OVOMALTINE

B 400
puissant renfort!

En vente partout à 2 frs et 3 frs 60 la boîte
Dr A. Wander S.A. Berne

ON DEMANDE

pour la saison d'été, aux Mayens, jeune fille pour aider au ménage.
S'adresser au bureau du journal

Demoiselle de magasin

demandée par commerce de Sion. Entrée immédiate ou à convenir. Offres écrites avec photo à Publicitas, Sion.

A LOUER

pour le 15 septembre, ou date à convenir, appartement de 5 pièces, tout confort. S'adresser sous P. 3403 S. à Publicitas, Sion.

A LOUER

petit appartement meublé (chambre et cuisine). S'adresser sous P. 3517 S. à Publicitas Sion.



Pour qui fume la pipe du matin au soir et n'entend pas trop dépenser, notre Cornetto bleu est le tabac rêvé. Il coûte peu, mais plaît beaucoup.



Un excellent tabac!

On cherche

pour le 1er juillet, jeune fille, propre et honnête, ayant déjà servi. S'adresser avec certificats à Mme Vve Eschbach, rue des Mayennets, Sion.

On cherche

local, comme garde-meubles.
S'adr.: bureau du journal.

On cherche

à louer, de suite ou pour date à convenir, appartement 3-4 pièces, cuisine, bains, confort. Offres avec prix sous chiffre 777 au journal.

On cherche

appartement 3 chambres et cuisine, de suite.
S'adresser au bureau du journal

On cherche

pour Madame Nicod, à Lausanne, une bonne à tout faire, sachant cuisiner. Se présenter chez Mme Jos. de Lavallaz, Sion.

ON DEMANDE

jeune fille de 15 à 16 ans, pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Vie de famille. Faire offre sous P. 3519 S. à Publicitas Sion.

Hôtel du Soleil, Chesières, cherche une bonne

Cuisinière

et une femme de chambre. S'adresser Hôtel du Soleil, Chesières.

ON DEMANDE

à acheter à Champsec, des fourrages en coupe. S'adr. à M. Salamolard, les Iles, Sion.

Pressant, cause départ, à vendre un joli piano d'étude, avec tabouret, un phonographe très sonore. Le tout en bon état et très bas prix. S'adr. Café des Mayennets.



Le principal
Une des caractéristiques fondamentales de la méthode Persil, c'est son efficacité et sa douceur, dues à l'exceptionnelle et très judicieuse composition du produit. Persil nettoie et conserve le linge tout à la fois.



HENKEL, BALE

A LOUER

dans quartier tranquille et ensoleillé, appartement de 4 pièces, salle de bain, ch. de bonne, dépendances. Ecrire Case postale 52181 Sion.

On cherche à placer

jeune fille de 13 ans, pour la saison d'été, si possible à la montagne.
S'adresser au bureau du journal

POLICE Locale
Téléphone 2.10.14

PERDU

un manteau de pluie beige. Prière de le rapporter contre récompense à Publicitas.

On cherche
1 appart. moderne, 2 pièces, cuisine, bain si possible. Faire offre écrite à Case postale 57, Sion.

Pour la plage

Huiles et Crèmes à la
Droguerie du Gd-Pont
Tél. 2.16.41

On achèterait

vignes bien situées, en plein rapport, ainsi que prés et jardins arborisés aux alentours de Sion. Ecrire sous P. 5156 S. à Publicitas Sion.

OCCASION

à enlever de suite, un char No 13 en bon état. S'adresser P. Mabillard, Portes-Neuves, Sion.
Notre No de tél 2.19.05

La distribution des prix aux écoles

(Suite)

ECOLES ALLEMANDES

3^{me} classe. — Note I: Ebener Paul.
 Note II: Imstepf Stefan, Rieder Arnold.
 Section moyenne. — Note I: Blatter Adolf, Ritz Karl, Stöckli Karl, Difrancesco Moritz, Brunner Alex, Andenmatten Peter, Richard Emmanuel.

Note II: Göttier Rudolf, Wenger Moritz.
 Section inférieure. — Note I: Imesch Ferdinand, Karlen Joseph, Roten Robert.

Note II: Eschbach René, Bannwart Gilbert, Imhof Joseph, Geiger Marcel, Bacher Johann.
 2^{me} classe. — 4^{me} année, Note I: Ambord Bernhard, Ritz Heinrich, Morard Ludwig, Lorenz Joseph, Karlen German, Udrisar Andreas.

Note II: Cathrein Robert, Inalbon Albert, Miljus Otto, Göttier Walter, Brantschen Karl, Sarbach Andreas.

3^{me} année, note I: Antonioli Jean-Albert, Anlenmatten Andreas, Ebener Gerhard, Gachnang Andreas, Willy Heinrich, Richard Joseph.

Note II: Hüsmann Karl, Roten Georg, Kalbermatten Lorenz, Noti Karl.

1^{re} classe, mixte. — Note I: Imstepf Robert, Providoli Leander, Imboden Karl, Wenger Peter-Anton, Schwarz Fritz, Furrer Heinrich, Stutz Andreas, Lagger Markus, Naefen René, Hug Paul.

Note II: Winteregk Karl, Krauer René, Wyss Raphael, Milljus Anton, Vergères Stephan, Clausen Roger, Morard Peter.

Filles. — Note I: von Riedmatten Berta, Imstepf Frida, Jacquier Gilberte, Horlacher Nelly, Noti Margrit.

Note II: Kunz Margrit, Tscherrig Susanne, Karlen Berta, Clivaz Albertine.

ECOLES ALLEMANDES DES FILLES

3^{me} classe, 7^{me} année. — Note I: Strüssli Hilde, Delavy Marcelle, Jost Margrite.
 Note II: Bannwart Margrite, Tscherrig Therese.

6^{me} année. — Note I: Bacher Monika.
 Note II: De Luigi Lydia, Meyer Margrite, Vergères Magdalena.

5^{me} année. — Note I: Arnold Marianne, Ebener Anne-Marie, Stöckli Berta, Stutz Berta, Henzen Anna.

Note II: Krauer Marie, Karlen Aloysia, Loréan Margrite, Pellissier Denise, Noti Marie, Imstepf Marie.

2^{me} classe. — Note I: Blatter Erna, Clausen Simone.

Note II: Imstepf Sophie, Lorenz Margrit, Nater Helene, Rossier Pierrette, Vogel Maria.

3^{me} année. — Note I: Perruchoud Gabrielle, De Luigi Magdalena, Franzen Anne-Marie, Eschbach Lydia, Bannwart Maria-Andrée, Lagger Ida.

Note II: Bacher Martha, Michlig Marianne (égales), Ritz Alice, Jacquier Helene, Imboden Anne-Marie, Ritz Susanne, Lorenz Bernadette, Tscherrig Klöttilde, Werlen Maria, Suter Elisabeth.

1^{re} classe, garçons. — Note I: Bacher Andreas et Lorenz Michael, égaux; Margelisch Franz, Bannwart Hubert, Grichting Andreas, Winteregk Georg, Hug Andreas, Bissbort René.

Note II: Krauer Willi, Chevrier Albert, Clausen Eduard.

Filles. — Note I: Arnold Margrit, Imstepf Therese, Ebener Helene et Vonschallen Lieselotte, égales, Lagger Johanna et Geiger Grete Marie, égales, Meyer Yvonne, von Riedmatten Franziska.

Note II: Morard Olga, Vergères Elisabeth, Vogel Rosa, Jost Johanna, Piatti Katharina, Karlen Margrit.

ECOLE DES FILLES

1. Ecole Commerciale

3^{me} année. — Note VI: Imhof Simone, Meizoz Gabrielle, Willi Gaby, Z'Brun Cécile, Gaillard Marie-Jeanne, Délez Anne-Marie.

Note V: Tellenbach Bluette, Sargenti Marguerite, Udry Eva, Curdy Marie, Kalbermatten Marie-Thérèse, Leuzinger Mady, et Ribordy Simone, égales; Fauth Amny.

2^{me} année. — Note VI: Tarelli Valérie, Membrez Jeanne, Gross M-Thérèse, Dénérijaz Paulette, Panchard Simone, Duroux Jeanne.

Note V: Farquet Yvonne, Passerini Simone, Gaillard Marguerite, Gendre Paule, Ebener Marie-A. et Fauth Yvonne, égales; Fasoli Blanche, Neury Geneviève, Mazzone Florence, Reichenbach Andrée, de Cocatrix Suzy; Kaspar Clairly, Michelet Thérèse.

Prix de la Chambre Valaisanne de Commerce: Membrez Jeanne.

1^{re} année. — Note VI: Delaloye Marie-Thérèse; Spahr Jacqueline, Membrez Marthe, Germanier Georgette, de Courten Simone, Schwarz Marianne.

Note V: Rouiller Germaine, Fiorina Yvonne, Schwarz Anne-Marie, Favre Hélène, Coudray Jeanne et Nicolas Renée (égales), Fasolino Paulette, Furrer Catherine, Duc Marcelle, Eschbach Irma, de Quay Juliane, Anthamatten Hélène.

II. Ecole Moyenne des Filles

Note VI: Gerster Marcelle, Zimmermann Marguerite, Delaloye Yvonne, Fauth Jeanne, Tarelli Lucie, Vuignier Antoinette, Wœffray Anne-Marie, Délez Agnès, Delégise Yvette, Eschbach Marguerite, Constantin Irène.

Note V: Rebord Marie-Thérèse, Darbellay Myriam, Mabillard Olga, Filippini Janine, Gasser Elisabeth, Petoud Marie-Rose, Fontannaz Marguerite, Göttier Ida, Carruzzo Janine, Dénérijaz Suzanne, Gioira Janine, Follonier Georgette.

ECOLES PRIMAIRES

7^{me} classe. — Note I: Sierro Thérèse, Gaillard M-Thérèse, Arlettaz Marguerite, Pfammater Anita, Torrent Myriam, Robert-Tissot Simone, Largy Anne-Marie, Hiroz Anne-Marie, Wuilloud Edmée, Déglon Ginette.

Note II: Imhof Marguerite, Mariéthod Danielle, Métry Lisette, Amos Denise, Schmid Madeleine, Bohler Marie-Th. Joliat Marie-Claude, Di Francesco Yolande, Felber Alice, Sermier Gabrielle, Darbellay Paulette, Machoud Lucette.

6^{me} classe. — Note I: Andréoli Marie-A. et Elber Madeleine égales, Fournier Lucienne, Huber Véréne, Oggier Suzanne, Kalbermatten Anne, Luyet Germaine et Rappaz Janine, égales; Beytrison Marie-Thérèse, Neury Monique, Mévillot Simone, Rielle Germaine.

Note II: Favre Josiane, Iten Thérèse, Pfefferlé Madeleine, Ebener Jany, Comte Ida, Crescentino Ghislaine, de Torrenté Christiane, Jolien Madeleine, Luyet Ange-Marie, Schmid Jacqueline, Gessler Irma, Mérolli Violette, Théaz Irène, Gaillard Monique, Meyer Simone, Lathion Charlotte, Mévillot Anny.

Cinquième classe A. — Note I: de Courten Anne-Marie et Huber Juliette égales, Monnier Suzanne et Mottiez Colette égales, Lietti Yvonne, Costa Geneviève, Hediger Irène, Gerster Blanche, Mottier Liliane, Lathion Renée, Tavernier Thérèse, Perrig Rose-Marie, Richard Lucienne.

Note II: Raboud Gabrielle, Oggier Marie-Jeanne, Reichenbach Jeanne, Schwarz Trudy, Dubuis Germaine, Coudray Lucette, Kamerzin Jeanne, Petoud Gabrielle, Werlen Gilberte, Damay Madeleine, Garin Suzanne.

Cinquième classe B. — Note I: Roulet Hélène, Spahr Madeleine, Bruchez Jacqueline, Pralong Marguerite, Miville Yvette, Gaillard Marie-Jeanne, Zimmerli Jeanne, Wolff Régine, Michelet Gilberte.

Note II: Broyon Simone, Filippini Renée, Héritier Rose, de Kalbermatten Anny, Clausen Thérèse, Blatter Bernadette, Dubuis Marie-Jeanne, Genolet Albertine.

Quatrième classe A. — Note I: Zimmermann Juliette, Mariéthod Marie-Thérèse, Maret

Andrée, Haenni Anne-Marie, Graven Madeleine, Monnier Marilène, Loréan Marie-Adèle, Nanchen Madeleine, Roten Thérèse, Blatter Gabrielle, Blanchoud Yolande, Roten Suzanne.

Note II: Evéquoz Marie, Nicolas Rose-Marie, Fischer Thérèse, Favre Simone, Wœffray Marie-Jeanne, Bagaini Hélène, Berner Mabelle Pahud Gisele.

Quatrième classe B. — Note I: Bovier Marie-Louise et Hediger Lily, égales; Germanier Jeanne, Nanzer Eveline et Philipp Virgilia, égales; Curdy Jeanne, Grand Marie-Madeleine, et Gioira Ginette, égales.

Note II: Tichelly Amny, Kamerzin Georgette, Métraiher Gaby.

Troisième classe B. — Note I: Boll Myriam, Eckert Mireille, de Torrenté Jacqueline et Vadi Fernande, égales, Dussex Yvonne, Walpen Gilberte, Comina Jacqueline.

Note II: Dubuis Marie-Jeanne, Sierro Gertrude, Berclaz Marthe.

Troisième classe. — Note I: Andréoli Alberte, Gaspoz Rolande, Luyet Marie-Jeanne, Pannatier Marie-Joséphine, Bruttin Thérèse, Sierro Gabrielle, Delaloye Marie-Emmanuelle, Pfefferlé Marie-José, Delaloye Anne-Marie, Genolet Louise, Emery Thérèse.

Note II: Devanthéry Anne-Marie, Rielle Liliane, Héritier Yvette, Gaillard Noëlle, Albertgani Germaine, Tettoni Marie-Françoise, Blanchoud Janine, Coquoz Marthe, Sermier Lucie, de Quay Mireille, Jordan Jeanne-Rose, Bonvin Berthe, Quennoz Marie-Antoinette.

Deuxième classe. — Note I: Bonvin Maria, Michelet Marie-Jeanne, Niklaus Denise, Mévillot Raymonde, Wutrich Eliane, Rosset Marie-Thérèse, Farquet Simone, Fournier Anne-Marie, Gaspoz Denise, Roh Yvonne, Monnier Jacqueline.

Note II: Métraiher Marie-Thérèse, Rielle Suzanne, Praz Denise, Revaz Josiane, Graven Marcelle, Wuilloud Nicole, Joris Liliane, Walpen Marcelle, Mussler Michèle, Solleder Marguerite.

Première classe. — Note I: Oggier Jeanne, Brugnioni Marie-Thérèse, Haenni Jacqueline, Meckert Jacqueline, Pfefferlé Andrée et Rielle Elsa, égales; Roserens Marcelle, de Kalbermatten Marianne, Rossier Marie-Thérèse, Métraiher Stella, de Quay Gervaise, Pralong Lucie, Gillioz Renée.

Note II: Rossier Eliane, Rielle Raymonde, Broyon Huguette, Savary Yvette, Richard Suzanne, Roh Marie-José, Jacquod Monique, Dubuis Louiselle, Rombaldi Justine, Borlat Gilberte, Richard Gabrielle, Gabioud Josiane, Mayor Georgette, Bützbeg Berthe.

CHATEAU-NEUF

Ecole des filles

1^{re} division. — Note I: Varone Renée, Germanier Thérèse, Dubuis Alice.

Note 2: Dubuis Denise.

2^{me} division. — Note I: Maret Lucie.

Note II: Maret Rolande, Biollaz Yvonne, Germanier Odette, d'Isaï, Germanier Odette, de Jules et Biollaz Gisele égales, Germanier Thérèse.

3^{me} division. — Note I: Clavien Rose-Marie, Germanier Gab. Berner Simone et Walpen Georgette, égales, Proz Elisabeth.

Note II: Fornage Germaine.

4^{me} division. — Note I: Germanier Georgette, Germanier Maria, Hagen Monique, Studer Georgette.

Note II: Valentin Gisèle.

LA MURAZ

1^{re} division. — Note I: Rosset André.

Note II: Délitroz Anna.

2^{me} division. — Note II: Délitroz Henriette.

4^{me} division. — Note II: Wyssen Emilie.

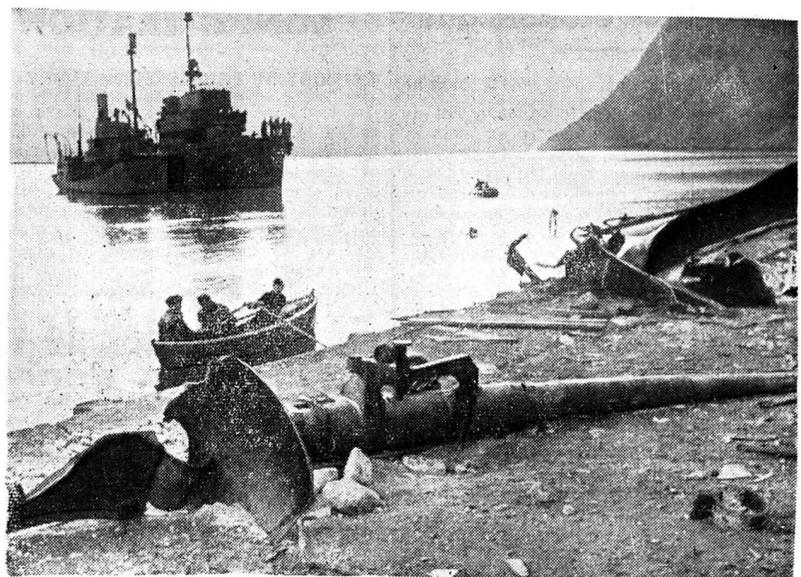
MARAGNENAZ

Ecole des garçons

1^{re} division. — Note I: Glassey Paul, Rossier Adolphe, Zuchuat Rémi, Pralong Francis, Fellay Alphonse.

2^{me} division. — Note I: Fellay Marcel, Praz Marcel, Fauchère Georges, Praz Luc.

3^{me} division. — Note I: Praz René, Lagget Marcel, Pralong Marcel, Glassey Jean.



Voici ce qui reste d'un torpilleur qui a été détruit dans un des fjords norvégiens

Note II: Favre François, Zuchuat Sylvain, de Preux Fernand, Pralong Ulysse.

4^{me} division. — Note I: Gay Roger, Pitteloud Xavier.

Ecole des filles

1^{re} division. — Note I: Glassey Thérèse, Héritier Simone, Dubuis Irène, Fauchère Madeleine, Mayor Hélène.

2^{me} division. — Note I: Reynard Simone, Héritier Alice, Jordan Alice, Rossier Alice.

Note II: Fournier Antoinette, Lagget Marie-Louise, Fellay Blanche, Gay Laurence, de Preux Raymonde.

3^{me} division. — Note I: Fauchère Alice, Gay Yolande, Pitteloud Marie-Rose, Jordan Marie-Odile.

Note II: Reynard Michelle, Praz Gisèle.

4^{me} division. — Note I: Fauchère Lucie.

Note II: Pitteloud Philomène, Praz Eliane, de Preux Liliane, Savioz Jeanne.

UVRIER

Ecole des garçons

1^{re} division. — Note I: Burgener Francis, Tissières Michel, de Riedmatten Raymond, et de Riedmatten Henri, égaux; Zoutter Victor, Gillioz André, Quarroz Prosper, Siggen Marius, Rossier Narcisse.

2^{me} division. — Note I: Bovier Arthur, de Riedmatten Edmond, de Riedmatten William, Revaz Camille, Burgener Robert, Tannast Joseph.

Note II: Gillioz Philippe, Bruttin André, Oggier Alphonse.

3^{me} division. — Note I: Siggen Georges, Bruttin Paul, Oggier Basile, de Riedmatten Marco.

Note II: Bruttin Marcel, Siggen Milon.

4^{me} division. — Note I: Marcel Beney, Roth Alphonse, Oggier Gaspard.

Note II: Senggen Michel.

5^{me} division. — Note I: Melly Georges, Quarroz Edouard, Bétrisey Marco, Sierro Jules, Marguelisch Raymond.

Note II: Burgener Bernard, Bruttin Aimé.

Ecole des filles

1^{re} division. — Note I: Burgener Suzanne, de Riedmatten Marguerite, Senggen Bernadette, Sierro Martine.

Note II: Roth Laurence, Tissières Marianne.

2^{me} division. — Note I: Burgener Gabrielle, Melly Louisa, Oggier Irène, de Riedmatten Renée, Marguelisch Simone.

Note II: Mudry Germaine, Gillioz Agnès.

3^{me} division. — Note I: Lambrigger Bernadette, de Riedmatten M.-Jeanne, Bétrisey Eva.

Note II: Burgener Amny.

4^{me} division. — Note I: Bruttin Nelly; Roth Hélène.

Note II: Solioz Blanche-Madeleine.

RADIO

Emissions de Sottens

Jeudi 20 juin

7.00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18.00 Quelques mots sur la valeur instructive des noms de famille. 18.10 Vieilles chansons. 18.20 Pour Madame. 18.50 Communications diverses. 18 h. 55 Musique récréative. 19.15 Le français notre langue. 19.20 Musique légère. 19.40 GINETTE Guillaumat. 19.50 Informations. 20.00 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.30 Chansons. 20 h. 50 Le Club des Treize. 21.05 L'histoire du quatuor à cordes. 21.35 Ce bon vieux temps. 22.20 Informations.

Vendredi 21 juin

7.00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18.00 La chronique d'Albert Rheinwald. 18.15 Musique variée. 18 h. 35 Les cinq minutes du football suisse. 18.40 Prenons la route! 18.45 Musique légère. 18.55 Communications diverses. 19.00 Musique variée. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 Informations. 20.00 Chez nos soldats. 20.30 Chœurs d'auteurs suisses. 20.45 Méloïdes et soli de violon. 21.25 Les sujets éternels. 21 h. 55 Les beaux enregistrements. 22.20 Informations.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

Numéro du 15 juin. — Un peintre de la vie militaire: Henri Meylan, reportage. — Montée à l'alpage, un reportage de Meerkämper richement illustré. — Le légionnaire, nouvelle, par Paul Griffond-Matthey. — Bizerre, forteresse française méditerranéenne. — En pages d'actualité: deuils dans l'aviation suisse; des bombes explosent sur notre territoire; reprise du Championnat suisse de football, etc...

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Numéro du 15 juin. — Les stars influencent-elles la mode? par Anna Weidner. — Usage de peinture: Maurice Barraud, par Tiberge. — Une idée originale, conte par M. de Carlini. — En pages de mode: la mode chez nos enfants; nous sommes à l'aise dans les vêtements faits par maman; pour la distribution des prix; comblez les vœux de votre grande, fille, 2 pages avec bon pour un patron gratuit, etc.

ISABELLE RIVIERE

le bouquet de Roses rouges

Feuilleton de la Feuille d'avis du Valais

— Cocher, nous descendons là, continuez par le haut, nous serons arrivés avant vous. Un petit chemin tortueux s'enfonçait à gauche entre de grandes haies — presque un chemin du pays d'Agathe, qui va conduire à quelque ferme tapie derrière sa mare.

— C'est le Chemin cassé, dit Michel. Nous allons prendre par le bas de la vigne.

— C'est loin? C'est de quel côté?

— Tu verras.

Et il s'enveloppe d'un sourire mystérieux. Suspendue à son bras, Agathe regarde de tous ses yeux; à gauche la haie demeure impénétrable; à droite, quand elle s'éclaircit par endroits, on découvre entre les arbres des pentes de vigne désertes. Le chemin tourne, ah! deux pilastres de pierre blanche...

— C'est là?

— Non.

Le sourire s'accroît.

On dépasse le portail trompeur, on continue de monter. La côte est raide et le sentier pierreux. Ah! une barrière blanche...

— C'est là?

— Non.

Elle rit doucement. Tant mieux! On ne voit qu'un petit mamelon nu, couronné d'une tentative de kiosque en planches marron.

Le chemin tourne encore. Un petit bois d'acacias. La haie s'abaisse, un grand rideau de peupliers s'allonge, dont les cimes chaotaient très haut dans la lumière jaune, au

vent léger du soir. Derrière, monte une prairie tondue, qu'arrête, sur une bande rose, un rang de vigne qui semble planté dans le ciel... Encore un portail aux pilastres blancs. De chaque côté, deux bancs de pierre s'ouvrent vers le chemin comme pour accueillir l'arrivant.

Agathe regarde Michel. Michel continue de sourire sans la regarder. Elle s'accroche plus fort à son bras... Mon Dieu, que la vie est belle et qu'il fait beau ce soir de septembre doré! Et où m'emmenes-tu, mon amour, chez la princesse Violette ou dans la Maison-Perdue-dans-la-Forêt? — Michel oblique... C'est là!

Il se penche, passe la main entre les barreaux, ouvre de l'intérieur la grille basse. Le long de la prairie, une étroite allée de grands vieux marronniers grimpe dans l'ombre, en serpentant, flanquée à droite d'un autre bouquet en contre-bas. Ils entrent sous la voûte fraîche. Les feuilles rousses qui déjà tapissent le sol, craquent sous les pieds, dans le silence. Pas trace de maison.

— Nous arrivons, chéri?

— Je ne sais pas.

Il se penche et l'embrasse, exultant d'une joie frémissante. C'est sa femme, sa très petite femme et tout son trésor, Madame Michel Clairfont, qu'il emmène à la maison de son enfance, depuis si longtemps promise, dont elle s'approche enfin, sa petite fille à lui donnée, à laquelle il voudrait donner le monde...

Brusquement, on abandonne l'allée, on escalade à gauche en biais la prairie abrupte, on rejoint le bord de la vigne. Ils marchent dans la terre sèche, lui devant elle parce qu'il y a juste la largeur de deux pieds, mais à demi tourné vers elle et la soutenant par la

main pour qu'elle ne trébuche pas sur les molettes dures. Les rangs de vigne aux grappes violettes se déroulent à leur droite comme des cordeaux bien alignés qui se relèvent au bout sur un autre lointain rideau de peupliers. — Un petit talus d'herbe à descendre. Il lui reprend le bras; tous les deux, arrêtés, regardent.

Ils sont à l'angle d'une grande vigne touffue qui monte à leur droite, foisonnante et frissonnante, dans un mouonnement d'arbres fruitiers, et va finir, à l'horizon sur un fond de hauts feuillages sombres, adouci de taches claires. La grande vigne est là, toute seule sous le ciel rose du couchant et comme baignée en lui; on ne voit qu'elle au creux de son nid d'arbres, déserte, secrète, et le soleil oblique pose sur cette coulée verte de longs rayons pourpre où tremble une trace d'or.

Une vigne... C'est la première où entre Agathe. Elle ne connaissait que la treille au mur des maisons paysannes, et parce que Michel parlait toujours de son pays « sec » et « adénudé », quand il disait: la vigne, elle se représentait des alignements de petits bâtons noirs. Et voici devant elle cette masse mouvante et vivante! Quand ils entrent dans la petite allée qui sinue parmi les branches, il lui semble qu'elle plonge au sein d'une eau mystérieuse... Pays de mon amour, comme je vais t'aimer! Mais, peut-il rester vraiment de la place en mon cœur?...

Ils avancent dans la fraîcheur verte où le sentier s'amuse en détours inutiles. Quatre pigeons blancs passent dans le ciel, comme quatre grandes marguerites envolées, et le claquement léger de leurs ailes est une discrète invite à goûter le silence qu'il ne rompt pas... Toujours rien que des feuilles,

des arbres et de grandes traînées de mauve et de feu dans le bleu qui pâlit.

Ah! une maison! Assez loin à gauche, d'un énorme noyer qui masquait tout un pan du ciel, un gros cube blanc, coiffé d'ardoises, a surgi.

— C'est là?

— Non, fait Michel de la tête, en reprenant son sourire taquin.

Ah! à droite, un long toit bas, des pigeons sur les tuiles brunes.

— C'est là?

— Non, c'est chez les Bazanac, c'est la maison du paysan.

— Mais, où est-ce?

— Je ne sais pas...

Ils rient tous les deux de tendresse.

...Mais, n'y aurait-il rien derrière ces grands arbres auxquels on arrive et qui ferment l'horizon?

Le sentier s'offre un dernier vain petit détour, puis s'arrête net au bord d'une allée de gravier. Devant, une brèche dans le mur de feuilles — une étroite perspective se découpe, telle une moitié d'image: un massif rouge, un palmier bas, deux panaches blancs qui se balancent au milieu d'un bout de prairie allongée sur un fond de lauriers, de hauts acacias frères, de tilleuls pâles sur le soir rougissant. Rien ne bouge, personne, silence...

— Regarde!

Elle tourne la tête et suit le doigt levé. A gauche, dans les hautes branches, les verjus du Japon écartent leurs grappes blanches pour découvrir à la petite épouse un peu du front de la maison cherchée: une fenêtre en saillie dans le toit d'ardoises qui relève sur elle le bord de son capuchon, une tourelle grise au chapeau bleu pointu, où des lucarnes s'ouvrent comme des paupières qui se